

Viet-Nam ne faisant en général qu'appuyer les plaintes de ces dernières. En outre, les quartiers généraux régionaux et les équipes sous-régionales de la Commission reçoivent aussi des plaintes alléguant des violations du cessez-le-feu.

4. Les plaintes déposées auprès de la CICS n'étaient pas toutes rédigées de façon à rendre possible ou même réalisable une enquête de la part de la Commission. Nous pouvons maintenant supposer que les Parties connaissent assez bien le fonctionnement de la Commission de sorte que si la Partie intéressée ne lui demande pas de faire enquête, c'est qu'elle ne veut pas qu'il y ait une enquête ou qu'elle juge qu'une enquête ne pourrait apporter aucun résultat positif. Au cours des premières semaines, toutes les plaintes qui demandaient explicitement à la CICS de faire enquête provenaient des délégations de la République du Viet-Nam ou des États-Unis auprès de la Commission militaire mixte. Nous avons saisi toutes les occasions possibles pour exhorter la Commission à faire enquête à l'égard de ces plaintes et nous avons réussi à obtenir des décisions positives sur toutes les plaintes dans lesquelles on demandait à la CICS de prendre des mesures. Il a toutefois fallu se contenter, dans ces cas, d'enquêtes d'une portée plus limitée que ce que prévoyait l'Accord. Les discussions au sein de la Commission sur ce sur quoi elle était autorisée à faire enquête, l'incapacité de la Commission militaire mixte quadripartite d'établir ses quartiers généraux régionaux conformément aux calendriers énoncés dans l'Accord et les conditions d'insécurité qui régnaient dans la campagne par suite de la poursuite des hostilités constituaient des éléments qui empêchaient la Commission de prendre des mesures décisives pour faire enquête sur la plupart des violations du cessez-le-feu. Le cas de Khe Sanh marqua toutefois un point tournant en quelque sorte. Pour la première fois, la Commission ne put se mettre d'accord sur quelque mesure que ce soit concernant une plainte portant sur un point qui tombait sans équivoque sous le coup de l'Accord et nécessitait une enquête. Les raisons invoquées par les délégations de la Hongrie et de la Pologne en refusant de consentir à la tenue d'une enquête étaient spécieuses et peu convaincantes, tel que l'argument voulant qu'il n'y ait pas «matière suffisante» (photographies aériennes) pour justifier une enquête; de toute évidence, elles ne voulaient pas qu'une enquête ait lieu. Les arguments mis de l'avant par ces deux délégations à l'égard des rapports de Sa Huynh démontraient également leur partialité envers le GRP et la RDVN. Nos équipes régionales se sont heurtées à des tactiques d'obstruction analogues de la part de ces deux délégations.

5. La Commission n'a que tout récemment commencé à recevoir des délégations du GRP et de la RDVN des rapports demandant qu'elle fasse enquête sur diverses dispositions de l'Accord y compris celles qui ont trait au cessez-le-feu. Comme ce fut le cas pour la plainte de Khe Sanh formulée par la République du Viet-Nam, ces plaintes sont rédigées de façon à nous faire admettre qu'une enquête est nécessaire si nous voulons respecter la position que nous avons prise au départ. L'empressement avec lequel les délégations de la Pologne et de la Hongrie traitent ces allégations de violations du cessez-le-feu présente un contraste frappant avec leur traitement des plaintes analogues formulées par la République du Viet-Nam et les États-Unis. Toutefois, en dépit du nombre élevé d'enquêtes concernant des violations du cessez-le-feu que les niveaux central et régionaux ont ordonnées, ni la CICS ni ses équipes n'ont pu établir jusqu'à maintenant qu'une Partie ait violé le cessez-le-feu dans un cas précis.

6. Retrait des forces étrangères (article 5). L'Accord stipule le retrait de toutes les troupes américaines et de celles de pays étrangers qui sont alliés aux États-Unis et à la République du Viet-Nam, avec les armes et tout le matériel de guerre qui leur appartient, dans les soixante jours qui suivront le cessez-le-feu. Selon la délégation des États-Unis, le retrait des troupes américaines et coréennes a débuté